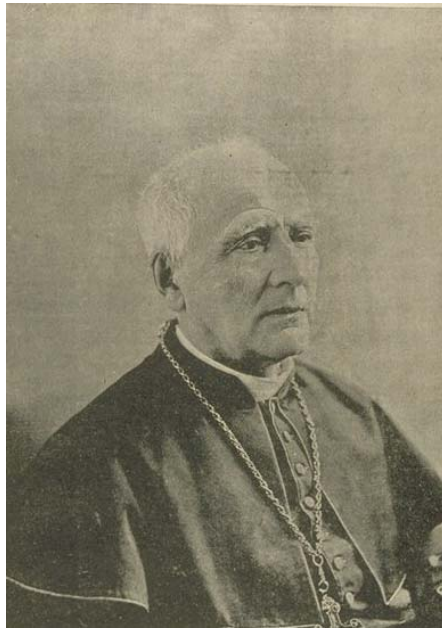


Mgr Louis-François Laflèche
Sermon de la Saint-Jean

Prononcé à Ottawa le 25 juin 1866



BeQ

Mgr Louis-François Laflèche
(1818-1898)

Sermon de la Saint-Jean

Prononcé à Ottawa le 25 juin 1866

La Bibliothèque électronique du Québec
Collection *Littérature québécoise*
Volume 47 : version 1.0

Né à Sainte-Anne-de-la-Pérade en 1818, mort aux Trois-Rivières en 1898, Louis-François Laflèche fut le deuxième évêque de Trois-Rivières (1869-1898). Grand orateur, il a publié *Quelques considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* (1866) ; *L'influence spirituelle indue devant la liberté religieuse et civile* (1881) et *Les Ursulines des Trois-Rivières depuis leur établissement jusqu'à nos jours* en 4 volumes. Ultramontain, il a cherché à démontrer la mission religieuse providentielle du peuple canadien-français.

Dans le *Sermon de la Saint-Jean*, prononcé à Ottawa en 1866, à l'occasion de la célébration de la fête de la Saint-Jean, le discours de Mgr Laflèche a des accents résolument nationalistes : « Que notre langue soit toujours la première. »

Photographie de la couverture :

Le Monde illustré, vol. 15 no 742. p. 177 (23 juillet 1898)

Sermon de la Saint-Jean

(Prononcé à Ottawa le 25 juin 1866.)

Nolite timere, pusillus grex, quia complacuit
Patri Vestro dare vobis regnum. (Luc, Chap. XII.)

« Ne craignez point, faible troupeau, parce qu'il a
plu à votre Père de vous donner un royaume. »

Monseigneur¹ et mes Frères,

La solennité de cette grande fête, le nombre de Canadiens et surtout de Canadiens distingués, par leurs talents et leur position sociale que je vois réunis dans cette enceinte religieuse, fait du bien à mon cœur de prêtre et de Canadien. Je m'en réjouis vivement, et j'en suis même profondément ému. C'est que cette fête a un magnifique et double langage. Elle est l'affirmation de notre passé, et un acte solennel de foi dans notre avenir national. On me permettra de rappeler ici un souvenir d'enfance. Un homme distingué citait devant moi les

¹ Monseigneur Guigues, évêque d'Ottawa.

paroles d'un journaliste qui ne croyait pas en notre avenir national. J'étais jeune alors, et je fus extrêmement surpris de voir révoquer ainsi en doute l'avenir du peuple canadien. Devenu grand, j'ai cherché à éclaircir à mes yeux cette question, savoir : si réellement les Canadiens-français n'étaient pas un peuple ; si dans cette agglomération d'hommes on ne trouvait pas tous les traits distinctifs d'une véritable nation. Depuis, les associations formées en l'honneur de saint Jean-Baptiste ont parlé, et elles ont dit tout haut ce que l'on pouvait penser dans son cœur. Le but en est l'affirmation publique de notre nationalité. Je crois que leur langage est juste, et qu'elles expriment une réalité.

Si nous jetons un regard sur notre passé, et si nous étudions les premières pages de notre histoire, nous verrons que les familles françaises, jetées dans la vallée du Saint-Laurent, étaient des familles bénies de Dieu. Ces familles, en deux cents et quelques années, malgré toute espèce d'obstacles, ont acquis le développement d'un million d'âmes. C'est là un fait providentiel et que nous nous plaisons à constater, parce qu'il a sa signification. Ces familles paraissent avoir été choisies du Seigneur pour être la tige ou la source d'un grand peuple ; et c'est à bon droit qu'on peut leur appliquer ces paroles de l'Évangile, dites à l'occasion de la formation du peuple chrétien avec lequel elles ont tant de rapports : « Ne craignez point, faible troupeau, parce

qu'il a plu à votre Père de vous donner un royaume ». C'est le développement extraordinaire de ces familles qui s'affirme aujourd'hui solennellement sur tous les points du pays, et nous donne droit d'être considérés comme nation.

Si c'est un fait certain et constant que nous formons une nation distincte, il s'ensuit des conséquences nécessaires ; c'est que comme nation nous avons un avenir, une mission à remplir, un but à atteindre.

Par ces solennités, non seulement nous affirmons publiquement notre existence comme peuple, mais nous voulons aussi faire un acte de foi religieuse en un avenir national, et déclarer que nous aurons le courage d'accomplir notre mission. Cet acte de foi, je le considère d'une extrême importance. Voilà pourquoi, j'essayerai d'en développer, en ce moment, la signification, et pourquoi je parlerai des qualités constitutives de toute nation, et de la mission que la Providence a assignée à la nôtre.

Dans toute exposition comme dans toute discussion, il faut s'entendre sur les mots si nous voulons arriver à la vérité. Nous aimons naturellement la vérité. Si les hommes la repoussent quelquefois, c'est qu'ils croient repousser l'erreur, et si nous les voyons assez souvent accepter l'erreur, c'est qu'ils croient accepter la vérité. Voilà pourquoi nous voyons chez des hommes

également convaincus de grandes divergences d'opinions. Or un des mots sur lesquels on diverge le plus, c'est le mot *nationalité*. Vous verrez des hommes, aimant vraiment la nation, agir directement contre ses intérêts. En agissant ainsi, ils pensent servir leur pays. Il est donc de la plus haute importance de bien s'entendre sur le sens des mots et l'étendue qu'ils comportent.

Vous me permettez ici quelques explications sur ce qu'il faut entendre par *nationalité*.

La nationalité est ce qui constitue la nation. Mais que signifie le mot nation ? Ce mot vient d'une langue étrangère, et veut dire naissance ; en sorte qu'une nation, en remontant à la racine même des mots, est la descendance d'une même famille. La famille est ainsi la source de la nation. Quand une famille est bénie du Seigneur, elle se développe, s'étend sur un vaste territoire comme la famille d'Abraham, et l'ensemble de ses descendants forme la nation. Voilà le vrai sens qu'il faut donner à ce mot.

Mais quelles sont maintenant les qualités constitutives de la nation ? Nous les examinerons dans la famille même, dont la nation est le développement.

Prenons l'homme à l'entrée de la vie, et étudions-le dans les diverses phases de son existence au sein de la famille, jusqu'au jour où il s'en détache comme un fruit mûr, pour s'implanter dans une autre terre. Cette étude

nous donnera les éléments constitutifs de la nation. Comme le dit l'Écriture par la bouche de Job, l'homme arrive ici-bas dépouillé de tout. La Providence ne donne à l'enfant que la vie. C'est pourquoi l'enfant de l'homme civilisé, en venant au monde, n'est pas différent de l'enfant de l'homme sauvage. Donc la nationalité n'est pas une chose que donne absolument la nature. Nous naissons tous de la même manière. Cependant chaque groupe d'hommes présente des traits distinctifs. D'où viennent ces différences ? Elles proviennent de l'éducation. L'enfant, qui est assis sur les genoux de sa mère, ne peut devenir, seul, homme parfait. Il est vrai qu'il a tout ce qui constitue l'homme, mais il n'est pas encore l'homme complet. C'est là que s'opère le développement, non seulement corporel, mais aussi moral, de l'enfant, et ce dernier s'opère par le moyen de la langue. La parole de la mère est la première lumière, la première intelligence de l'enfant. C'est la mère, en effet, qui a mission de lui faire saisir et comprendre les premières choses qui l'entourent. Elle est à son intelligence comme l'aurore à l'œil de l'homme. Quand nous sommes plongés dans un profond sommeil, si nous ouvrons tout-à-coup les yeux à la grande lumière du soleil, nous n'en pourrions supporter l'éclat. Il faut d'abord une lumière faible et douce qui ne fatigue pas. Elle peut s'accroître ensuite et s'agrandir sans mauvais effet, comme il arrive le matin

dans la nature. Tel est le ministère de la mère. Elle commence par faire distinguer à l'enfant les objets qui l'entourent et à les lui faire nommer. L'enfant nommera d'abord les objets qui lui sont les plus chers. Il prononcera, par exemple, le nom de ses parents. Peu à peu, il répétera les paroles de sa mère, premièrement sans intelligence et sans attention, ensuite avec connaissance et réflexion, et finalement il parlera la langue de sa mère. Ainsi l'enfant du Français parlera le français, l'enfant de l'Anglais parlera l'anglais, et l'enfant du sauvage, le sauvage. L'observation nous montre donc clairement que le premier élément national est l'unité de langage. La langue, voilà certainement le premier lien de la nation.

Si nous consultons l'histoire, elle nous donne un enseignement conforme à celui de la raison.

D'après ce principe, il semble qu'il ne devrait y avoir qu'un seul peuple. En effet, ce fait de la diversité des langues ne peut s'expliquer que par la révélation. Quand l'Éternel voulut briser ce premier lien national, l'Écriture nous apprend qu'il dit : « Humilions ces hommes orgueilleux et confondons leur langage ». La diversité des langues, dans son origine, est donc un fait surnaturel ; car, d'après la nature, tous les hommes devraient parler la même langue. Ce fut le châtement de leur orgueil. Mais comme Dieu châtie toujours en père,

cette réunion des hommes parlant diverses langues, en groupes nationaux, fut un remède à un grand mal. On voit par le contexte de l'histoire que Dieu, par la confusion du langage, voulut éviter la confusion des principes.

Donc, de par la révélation comme de par la raison, la langue est le premier lien national.

Mais l'enfant, en grandissant, a besoin d'être initié à un autre monde plus élevé, le monde des principes. Il faut à l'enfant une base plus solide que le sol sur lequel il marche et s'appuie. Cette base, ce sont ces vérités fondamentales qui l'empêcheront de faire naufrage quelle que soit la tempête qui l'assillera sur la mer orageuse de la vie. L'intelligence de l'enfant s'appuiera sur cette base, comme sur un roc inébranlable. Mais qui jettera cette base, qui déposera ces principes dans l'âme de l'enfant ?

C'est le père. La mère, elle, a fait les fonctions de l'aurore ; mais le père, lui, arrivera comme la lumière du soleil, et communiquera, à l'âme de l'enfant, les principes immuables de la vérité, et son autorité supérieure les y consolidera d'une manière efficace.

Si donc une nation a marché dans la voie que lui ont tracée ses pères, les principes des premières familles ont dû se transmettre de génération en génération, et ont créé un autre élément national, la croyance, l'unité de

foi. Voilà le second lien de la nation et le plus fort, parce qu'il ne tient pas seulement au monde matériel, mais à l'intime de l'âme, à la conscience humaine.

D'où l'on conclut qu'une nation qui a conservé ses caractères nationaux, a conservé sa langue et sa foi, et que celle qui les a tous perdus, a perdu aussi la langue et la foi de ses pères.

Or, il est ici quelque chose de bien remarquable à observer, et dont nous devons tirer notre profit particulier. C'est que les hommes dont Dieu a confondu le langage n'avaient pas encore grandement erré en principes, ni perdu la foi. On voit bien, il est vrai, dans l'Écriture, la distinction en enfants de Dieu et en enfants des hommes ; mais cette distinction n'est due qu'à la corruption des mœurs des enfants de Caïn, et non point proprement à l'abandon des principes. C'étaient des hommes de mœurs perverses, mais qui avaient conservé la foi. La perversité du cœur entraîne néanmoins promptement l'obscurcissement de l'intelligence. Or, ces hommes dépravés commencèrent bientôt à s'éloigner de Dieu, à s'enfoncer dans d'épaisses ténèbres, à adorer les créatures. Ce fut ce qui les porta à se révolter contre le Seigneur, auquel ils ne voulaient plus rendre hommage. À peine eurent-ils commencé à perdre la foi, que dès lors Dieu confondit leur langage et opposa de la sorte une barrière à la

communication des erreurs naissantes. Nous voyons par là comme Dieu est adorable dans toutes ses œuvres, et combien nous devons le bénir, nous, en particulier, pour avoir usé d'un semblable moyen de miséricorde à l'égard du peuple canadien.

Arrêtons-nous, maintenant, à faire quelques considérations sur ces deux éléments nationaux, la langue et l'unité de foi.

Si la langue est le premier élément national, le premier devoir de tout citoyen est donc de la parler, de la respecter et de la conserver. Or, nous mettant, ici, la main sur la conscience, demandons-nous si nous avons toujours rempli fidèlement ce devoir sacré. N'est-il pas arrivé quelquefois que des hommes qui se glorifiaient de porter un nom Canadien, ont, cependant, rougi de ce nom, l'ont travesti, et ont ainsi cherché à effacer le premier caractère national. Ils se donnaient néanmoins comme de grands amis de la nation. Cette conduite ne pouvait venir que d'une erreur grave, et de l'ignorance absolue des choses simples et naturelles que nous venons de dire.

Nous sommes, il est vrai, dans une situation particulière, placés au milieu de nationalités différentes. Nous devons assurément respecter les autres nations. Mais il se produit un fait regrettable ; c'est qu'un grand nombre d'entre nous parlent trop la langue étrangère.

Mes frères, je ne vous dissimulerai en rien ma pensée : la plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité de parler la langue anglaise. Il est à propos, je l'avoue, que plusieurs sachent parler l'anglais, mais de cette taxe, ne payons que le strict nécessaire. Que les hommes d'affaires qui n'ont pas d'autres moyens de gagner leur vie, que les hommes publics qui sont obligés de discuter les intérêts de la nation, avec nos compatriotes d'origine étrangère, l'apprennent, c'est bien. Mais faudra-t-il pour cela que toutes nos conversations ou nos discussions se fassent dans la langue étrangère ? J'ai assisté assez souvent à vos débats parlementaires, et je vous avoue franchement que j'ai été, plusieurs fois, profondément affligé de voir de nos compatriotes s'exprimer presque toujours dans l'idiome étranger. La langue française a pourtant le droit de cité dans nos Chambres. Les Anglais sont complaisants à nous enseigner leur langue. Pourquoi ne le serions-nous pas aussi ? Pourquoi ne leur donnerions-nous pas des leçons de français comme ils nous donnent des leçons d'anglais ? Tout Canadien, s'il aime son pays, à quelque degré de la hiérarchie sociale qu'il se trouve placé, parlera toujours le français, et ce ne sera que quand il s'y verra forcé qu'il emploiera la langue anglaise. S'il y a ici des hommes d'une origine étrangère, j'espère qu'ils ne trouveront pas mauvais que je conseille à mes compatriotes de les

imiter. Voyez comme ils tiennent, eux, à leur langue. Est-ce que nous aimons moins notre nationalité que ces hommes n'aiment la leur ? Je le sais, cette concession que nous leur faisons si aisément est une suite de la politesse proverbiale que nous ont léguée nos pères ; nous voulons leur épargner des moments d'ennui, et nous parlons leur langue. Mais cette politesse doit avoir ses limites, et ne pas aller trop loin.

Je le dis donc de nouveau, la plus lourde taxe que la conquête nous ait imposée, c'est la nécessité d'apprendre l'anglais. Payons-la loyalement, mais n'en payons que le nécessaire. Que notre langue soit toujours la première. Tenons à parler la première langue de l'Europe ; et fortifions, chez nous, ce puissant lien national.

Il m'a été donné de voyager aux États-Unis. J'y ai rencontré des compatriotes qui m'ont accueilli avec hospitalité. J'ai adressé la parole en français aux petits enfants qui entouraient leur mère, et ils ne m'ont pas compris. Ah ! mes Frères, pour un homme qui aime vraiment sa nation, que cette scène est vraiment poignante !

Combien de compatriotes aux États-Unis qui, après deux ou trois générations, auront perdu leur langue, peut-être leur foi, et n'auront plus de canadien que le nom, si même ils le conservent ? Si nous voulons

sincèrement le bien de la patrie, nous nous efforcerons toujours de détourner nos frères d'aller dans un pays où ils perdent si facilement le caractère national.

Le second lien national et le plus fort, comme nous l'avons dit, c'est la foi. Je ne suis pas venu, ici, prêcher le principe des religions nationales. Je dirai seulement que si tous les hommes étaient restés fidèles à Dieu, il n'y aurait qu'une seule nation, et que si le Seigneur a divisé le monde en groupes nationaux, avec l'obstacle de la diversité des langues, ç'a été pour empêcher la diffusion de l'erreur. Mais, nous avons, nous, la certitude de posséder la vérité. Enfants de l'Église Catholique, nous avons, par excellence, le lien religieux. Il nous est impossible de différer sur les questions de principe. L'Église est notre tribunal, et ce tribunal est infaillible. C'est là un immense avantage pour conserver l'unité religieuse, et que ne peuvent revendiquer les sectes ou autres congrégations quelles qu'elles soient. Comprendons-le bien, l'autorité de l'Église est un principe social de premier ordre. *In necessariis unitas*, dit saint Augustin. « Dans les choses nécessaires, unité. » Or, quelles sont ces choses nécessaires ? Ce sont justement ces questions de principe sur lesquelles on ne peut avoir deux opinions. *In dubiis libertas* : dans les choses douteuses, on a la liberté de son choix, chacun peut avoir son opinion, pourvu qu'il soit de bonne foi, et qu'il conserve la

charité pour ses frères, selon la maxime : *in omnibus caritas*, envers tous la charité. Mais toujours dans les questions de principes qui touchent aux deux ordres temporel et spirituel, il faut l'unité, ainsi que l'a proclamé le souverain Pontife dans les enseignements de la dernière Encyclique. Nous devons donc, nous, Canadiens, conserver soigneusement, et même au prix des plus grands sacrifices, notre unité religieuse. C'est le lien dans lequel consiste notre principale force, ne l'oublions jamais, et qui nous aidera à traverser, avec gloire et sans péril, tous les orages et les plus grandes crises que la Providence pourra nous réserver.

Je citerai deux faits à l'appui de cette vérité. Le premier sera celui de l'Irlande. Les Irlandais ont conservé leur nationalité. Pourquoi ? Parce qu'ils ont conservé leur foi. Aussi l'Angleterre l'a bien compris, et elle nous a également fait voir quelle importance elle attache à ce lien national. Elle a essayé par tous les moyens possibles de le briser ; elle y a même employé les persécutions. L'Écosse n'a pas été traitée de la même manière. Si les Irlandais ne s'étaient pas montrés plus fidèles à leur religion que les Écossais, ils n'auraient pas subi un sort plus rigoureux. Mais il est certain qu'ils ne compteraient pas davantage, non plus, au rang des nations.

Et l'infortunée Pologne ! On a voulu lui arracher

aussi sa langue et sa foi. On connaît les efforts incessants de la cruelle Russie pour atteindre ce double objet. Si la Pologne avait voulu apostasier, la Russie ne l'aurait pas inhumainement traitée, comme tout le monde le sait. Elle se serait apaisée devant ce grand sacrifice, qui n'eût été de la part de la victime, autre chose qu'un suicide national.

Voilà deux faits qui nous révèlent toute la force des deux grands éléments nationaux, la langue et principalement la foi.

Nous avons le bonheur de posséder ces éléments. Tenonsy plus que jamais à cause des dangers qui nous environnent. Naturellement, nous rejetons du nombre de nos compatriotes ceux qui les ont perdus. Celui qui ne parle pas le français, et qui n'est plus catholique, à nos yeux, n'est plus Canadien. Il n'est qu'un renégat. Et même pour nous, catholique et canadien sont une seule chose. Ce que nous avons fait par instinct de conservation, nous le ferons, désormais, par conviction.

Passons au troisième point. Mais l'enfant ne grandit pas seul. Il a des frères et des sœurs. Il s'établit entre eux des rapports, des habitudes, des coutumes ; ce sont les mœurs de la famille. Ces relations se reflétant de la société domestique dans la société civile forment les mœurs de la nation. En effet, l'enfant devenu grand emportera avec lui les coutumes et les habitudes qu'il a

contractées dans la famille. Semblable à un fruit mûr détaché de la tige qui l'a produit, il ira s'implanter ailleurs, et sera comme une semence féconde déposée dans une terre fertile. Il deviendra bientôt à la tête d'une nouvelle famille en qui se perpétueront, de génération en génération, les mœurs de ses pères. De là le troisième lien national, les coutumes, les mœurs.

Comme l'on voit, il y a entre la famille et la nation, la nation et la famille, des rapports étonnants. La famille est en petit ce que la nation est en grand, et la nation est en grand ce que la famille est en petit.

Mais, où ces mœurs de la famille acquerront-elles leur complément, où leur parfait développement ? Car entre la société domestique et la société civile, il doit y avoir un trait d'union. Il existe en effet. Ce sont nos institutions religieuses, nos communautés, nos collèges, nos couvents. Là, on apprend mieux sa langue, on étudie spécialement la religion, on redresse, on perfectionne ses mœurs par l'éducation, en même temps que l'on éclaire son intelligence par l'instruction. C'est donc dans ces institutions que s'acquièrent les développements de la vie civile. Et quels services ne nous ont-elles pas rendus, en fortifiant si puissamment, si constamment les trois grands liens nationaux, la langue, la foi et les mœurs ? Elles nous ont sauvés ! En effet, que serions-nous devenus, je le demande à tout

homme éclairé, que serions-nous devenus, après la conquête, si nous n'avions pas eu nos collèges, nos couvents ? Nous étions complètement séparés de la mère-patrie, nous étions abandonnés de la noblesse et de la bourgeoisie françaises, nous étions laissés seuls au fond des forêts, entourés et dominés même par nos ennemis. Je ne crains pas de le dire, sans nos institutions et notre clergé, nous ne serions plus rien. Je dis, notre clergé, parce que c'est lui qui les a dirigés, et que le prêtre, à l'ombre de son clocher, est pour le peuple, ce que sont nos communautés pour la classe instruite. Je dis, nos institutions, parce que le clergé lui-même en est sorti, et qu'elles ont fourni au pays ses hommes publics. Ne leur doit-on pas, dans l'Église et dans l'État, ceux qui ont le plus brillé par les connaissances, la parole et la plume, et qui ont employé leurs lumières et leurs forces au soutien et à la défense de la nation ? Je pourrais également parler de ceux qui, quoique sur un degré moins élevé de l'échelle sociale, ont cependant, par milliers, concouru grandement dans leur sphère à l'avancement général de la nation, et qui n'avaient pas puisé ailleurs leur instruction.

Oui, ce sont certainement nos institutions qui nous ont sauvés, en mettant à couvert notre langue, notre foi et nos mœurs. Combien donc ils nous doivent être chers ! Nous devons les conserver comme les sources de la force nationale. Celui qui porterait contre elles une

main sacrilège, frapperait sa patrie au cœur. Nous les conserverons en les aidant, en les protégeant, en les entourant de tout le respect qu'elles méritent.

Eh bien ! maintenant que nous avons examiné les éléments nationaux, avons-nous les trois caractères distinctifs d'une nation ? Assurément, et sans nul doute.

Quand je vois plus d'un million d'hommes parlant la même langue, se lever sur tous les points du pays, comme il arrive, en ce jour, et proclamer qu'ils sont canadiens, je dis : c'est là le premier trait caractéristique d'un peuple.

Quand je vois un million d'hommes entonner et chanter ensemble le même *credo*, comme vous allez le faire dans un instant, je dis, ce peuple possède l'unité de foi.

Quand je parcours le pays, et que je vois dans toutes les maisons canadiennes les mêmes habitudes, les mêmes coutumes, les mêmes mœurs, j'affirme que j'ai, sous les yeux, dans le sens propre du mot, une véritable nation.

Avant de finir sur ce sujet, je répondrai à une objection.

Des journalistes peu éclairés ont écrit : C'est la forme du gouvernement qui fait la nation. C'est une erreur. Est-ce que la Pologne a cessé d'exister, parce

qu'elle a été divisée, et soumise à trois gouvernements divers ? Les Irlandais, les Indiens, et d'autres encore ne forment-ils plus des nations distinctes, pour être passés aux mains d'un gouvernement étranger ? Je comparerai la nation à un arbre. Une nation qui a son territoire et son gouvernement, et qui a reçu son parfait développement, ressemble à un bel arbre qui a crû d'une semence féconde, dans une bonne terre, au bord des eaux. Il a grandi, et poussé vigoureusement ses branches. Sous l'action bienfaisante du soleil et de la rosée, il s'est chargé de feuilles, de fleurs et de fruits. Tel fut autrefois le peuple juif, peuple privilégié, type et modèle. Est-ce à dire qu'il faille que toute nation soit ainsi constituée pour avoir droit de porter ce nom ? Non, le gouvernement et le territoire même ne sont pas de l'essence d'une nation. Le peuple juif, ce type, n'en est-il pas lui-même une preuve des plus frappantes ? Il est un des plus anciens ; il a survécu à la ruine successive de tous les autres peuples et des plus grands ; aujourd'hui, il est sans patrie, sans gouvernement, dispersé aux quatre vents, parlant toutes les langues ; il n'est retenu que par un seul lien, l'unité de principes, et cependant, c'est encore le peuple juif. J'ai donc dit, avec vérité, qu'une nation peut exister sans patrie ni gouvernement. Maintenant, à quoi comparerai-je la nation captive ou sujette ? Le jardinier use d'un art qui servira, ici, d'expression à ma pensée.

C'est l'art de la greffe. Quand il veut unir ensemble les fruits de deux arbres différents, il coupe, avec soin, une jeune pousse, et l'implante sur un autre tronc. Cette branche ne périt pas, mais elle prend un nouveau principe de vie. La sève du nouvel arbre se communiquant à elle, lui fera porter des fleurs et des fruits différents. Cette branche vivra donc sur un tronc étranger, avec des fruits qui lui seront propres. Il en est ainsi des nations que le Seigneur soumet à l'action d'un gouvernement étranger ; et c'est absolument ce qui nous arrive à nous, Canadiens-français. Une horrible tempête s'abattit sur le monde. Dès les commencements, nous fûmes détachés, comme une jeune branche, de l'arbre français qui nous avait produits, et laissés gisant sur le sol. La Providence eut pitié de cette branche vivace, la releva, et la planta sur le tronc vigoureux de la Constitution Britannique. Nous nous y sommes développés, comme vous en êtes les témoins, d'une manière étonnante, tout en conservant nos caractères nationaux, et nous portons nos fruits. Ce serait donc une erreur capitale de croire que nous ne sommes pas une nation ; erreur qui pourrait avoir les plus funestes conséquences. Car, en portant le découragement dans les âmes, elle paralyserait l'action des forces vitales de la nation, et pourrait nous conduire peu à peu jusqu'à la mort nationale. Mais, non, heureusement, il n'en est pas ainsi ; nous savons que

nous sommes une nation, et nous venons même l'affirmer devant Dieu par notre présence, en ce moment, au pied des autels.

Je crains, mes frères, de vous avoir déjà fatigués, en donnant trop de développements à ces considérations. Il reste, cependant, un autre côté de la grande fête de ce jour à examiner ; c'est la foi en notre avenir national, et en notre mission. J'espère que vous aurez encore la bienveillance de m'écouter quelques instants, je serai le plus bref possible.

La formation des nations n'est pas l'œuvre du hasard, mais l'œuvre d'une Providence infiniment sage qui assigne un but à tout ce qu'elle fait. Dieu avait donc un but en nous formant un corps de nation ; c'est là une vérité que la foi comme la raison nous enseigne, et que nous ne pouvons révoquer en doute. Cette fin est notre mission. Si nous admettons que nous avons une mission, il faut admettre aussi que nous avons les moyens de l'accomplir. Car, autrement, ce serait accuser la Providence, et proférer un horrible blasphème. Dans notre mission et nos moyens se prépare notre avenir national.

Mais quelle est notre mission ? C'est là la plus grande question que nous puissions nous faire comme peuple. Pour connaître nos destinées, il faut certainement étudier l'histoire du passé. Car l'homme

connaissant mieux le passé que le futur peut en tirer des leçons ou des déductions qui soulèveront un peu le voile du temps, et lui découvriront quelque chose de l'avenir. Cependant, cette étude ne suffit pas. Il faut s'élever dans une sphère plus haute, et aider la raison des enseignements de la foi. C'est ainsi que nous connaissons nos véritables destinées nationales. Or, la foi nous apprend que toutes les œuvres de Dieu sur la terre s'opèrent en vue du salut éternel de l'humanité, et par conséquent pour l'extension de son royaume parmi les hommes.

Vous avez choisi saint Jean-Baptiste pour patron et pour protecteur. Vous avez été bien inspirés. En étudiant ce type et ce modèle, nous trouverons des rapports frappants entre sa mission et celle du peuple Canadien. Le grand-prêtre Zacharie, parlant sous l'inspiration de Dieu, dit de Jean-Baptiste : *Et tu puer, Propheta Altissimi vocaberis ; proebis antefaciam Domini parare vias ejus. Illuminare his qui in tenebris et in umbra mortis sedent.* « Et toi, petit enfant, tu seras appelé prophète du Très-Haut, et tu iras préparer les voies devant la face du Seigneur. Va éclairer ceux qui sont assis dans les ténèbres et à l'ombre de la mort. » Jean-Baptiste est donc envoyé de Dieu pour éclairer un peuple plongé dans les ténèbres, et assis à l'ombre de la mort. Mais comment a-t-il été préparé à remplir cette grande mission ? Il fut sanctifié dès le sein de sa mère ;

il arriva au monde pur comme un ange. Cependant, il ne dit pas qu'il est la parole de Dieu, mais simplement la voix de celui qui crie dans le désert de préparer les sentiers du Seigneur. Au désert, que fait-il ? Il avait à convertir un peuple criminel, livré à l'intempérance et au luxe, ces deux vices si ruineux pour un peuple, et dont nous ne saurions trop nous défier ; il mène pour cela la vie la plus austère. Sa nourriture grossière, son vêtement de poil de chameau condamnent rigoureusement les excès du peuple juif qu'il est appelé à guérir. Après une vie si mortifiée, Jean-Baptiste sort du désert en vrai Précurseur et prêche à tous la pénitence. Ceux qui l'écoutent, il les baptise ; ceux qui résistent, il les reprend et les menace en leur disant : « Races de vipères, qui vous a appris à fuir la colère à venir ? » Nous voyons par l'histoire sacrée que beaucoup vinrent entendre sa parole, mais peu avec de bonnes dispositions ; c'est pourquoi la masse de la nation resta égarée et assise à l'ombre de la mort. Mais Dieu qui avertit avant de châtier, frappe après que les avertissements sont méprisés. Il frappa donc le peuple juif, et le dispersa comme la poussière des grands chemins, sur toute la surface de la terre.

Nous avons vu la mission de Jean-Baptiste, auprès de ce peuple infidèle. Ne voyez-vous pas, maintenant, le rapport qu'il y a entre la mission du Précurseur du Christ et celle de nos pères ? Il me semble entendre

Zacharie dire à nos ancêtres par la bouche de leurs souverains, comme à Jean-Baptiste : « Et toi, petit peuple, tu iras préparer les voies du Seigneur sur les bords lointains de l'Amérique. Va éclairer les tribus sauvages qui s'y trouvent assises à l'ombre de la mort et dans les ténèbres de l'infidélité ». Nos pères, à l'exemple du Précurseur du Messie avaient été préparés à cette noble mission. Ils étaient un petit peuple choisi, formé des familles les plus pures de la vieille France, familles pieuses, chastes, sobres, laborieuses, toutes imbues des vérités et des vertus chrétiennes. Aussi, ils n'ont pas failli à leur noble mission. Ils vinrent ici, d'après l'intention des Rois de France, non pour s'y enrichir et y faire des conquêtes, mais comme des missionnaires pour y établir le royaume de Dieu. Ils n'étaient pas la lumière, mais ils l'annonçaient par leur foi, leurs mœurs et leurs paroles, et surtout par les ministres de Jésus-Christ qui les accompagnaient. Ils pénétrèrent avec leurs missionnaires jusque dans les plus extrêmes solitudes de l'Ouest, et cet endroit même fut témoin de leur passage. Ils aidèrent de tous leurs efforts les apôtres de la bonne nouvelle à instruire, éclairer et convertir les peuplades sauvages. Mais qu'est-il arrivé ? Un petit nombre seulement prêta une oreille docile à la parole du salut. Ceux-là furent baptisés et trouvèrent la vie. Les autres résistèrent obstinément comme le peuple juif. Comme chez ce

peuple à l'égard du Messie, des mains cruelles se levèrent contre les missionnaires et contre nos pères. On en fit d'affreux massacres et d'horribles festins, et leur sang coula pour purifier le sol de toutes les souillures dont ces nations l'avaient couvert.

Nos pères avaient accompli leur mission, qui était la première partie de celle du peuple canadien, c'est-à-dire la prédication du royaume de Dieu aux tribus sauvages. Ces peuplades, elles, avaient pour la plupart fermé les yeux à la lumière, et rejeté la vérité chrétienne. Le temps de la miséricorde était passé pour elles. Dieu devait les juger dans sa justice. Il souffla sur elles, et elles disparurent comme la neige devant le soleil du midi. Que sont-ils devenus, ces sauvages ? Regardez, cherchez autour de vous ; vous ne voyez plus rien. Interrogez les forêts, et le silence de la tombe vous répondra : « J'ai parlé, dit le Seigneur ». *Dixi : Ubinam sunt ?* « Où les trouverez vous ? » Pourtant ils étaient destinés à être nos frères ! Et c'est ce que sont devenus, aussi, ceux qui ont écouté la voix du Seigneur ; ils ont été incorporés à la nation, et ils demeurent encore paisiblement au milieu de nous. Mais les autres, Dieu les a fait disparaître, parce qu'ils ont refusé de rendre gloire à son nom. Et la Providence nous a donné le pays qu'ils habitaient. Ce pays, nous le possédons, non par le droit du massacre et de la conquête, mais par la dispersion providentielle de ceux qui l'occupaient, et

comme un don du Seigneur pour la généreuse effusion du sang de nos pères. En présence de ce fait éloquent de notre histoire, je crois entendre l'Éternel dire à nos ancêtres, comme à Abraham, autrefois : « Levez les yeux, regardez du lieu où vous êtes vers le Septentrion et le Midi, à l'Orient et à l'Occident ; ce pays que vous apercevez, je vous le donnerai, à vous et à vos descendants ». Et quand je considère, sur ce sol, la multiplication prodigieuse de la race canadienne, il me semble encore entendre le Seigneur ajouter : « Je multiplierai votre race à l'égal de la poussière de la terre, des étoiles, du Ciel et du sable de la mer ». Ces événements parlent fortement à l'esprit et au cœur de celui qui a de la foi. Ils annoncent que nos pères ont été aimés et bénis de Dieu, parce qu'ils lui ont été fidèles, et que nous le serons, comme eux, si nous continuons leur religieuse mission. Oui, mes Frères, pour ne pas prolonger davantage ces considérations, soyons-en profondément convaincus, notre mission, comme celle de nos pères, est toute religieuse. Elle consiste à travailler à la propagation de la vérité, et à l'expansion du royaume de Dieu sur ce continent ; et, à cette fin, nous deviendrons un grand peuple.

Tels sont, je ne crains pas de le dire, notre destinée et notre avenir national, si nous conservons nos caractères distinctifs de peuple, la langue, la foi, et les mœurs, et que nous soyons fidèles à Dieu. Mais, hélas !

si nous allions être infidèles, quel ne serait pas notre malheur ! Nous serions rejetés comme des instruments inutiles, ainsi que les nations dont nous avons vu le triste sort. Éloignons de nous cette sombre pensée. Nous avons lieu d'espérer qu'il n'en sera jamais ainsi, mais que le peuple canadien, parlant toujours le français, avec la foi vive de ses ancêtres, et leurs mœurs pures, marchera constamment sur leurs traces, et terminera glorieusement leur digne et sainte mission.

Je termine, ici, ces réflexions qui ont déjà été trop longues.

Aujourd'hui que nous sommes tous ensemble réunis aux pieds des autels, pour célébrer chrétiennement et solennellement notre grande fête nationale, spectacle qui, comme je le disais en commençant, fait du bien au cœur, formons un acte religieux de foi en notre avenir national ; puis, mettons notre espoir et notre confiance en Dieu, qui tient en ses mains les destinées des peuples. *Nolite timere, pusillus grex ; quia complacuit Patri vestro dare vobis regnum.* Ne craignez point, vous répéterai-je, faible troupeau, parce qu'il a plu à votre Père de vous donner un royaume. Et si quelqu'un doutait de cet avenir, je dirais en finissant : qu'il regarde les grandes et nombreuses épreuves du passé, et les victoires qui les couronnent, et qu'il espère. Il ne s'agit donc que d'être fidèles à Dieu, et Dieu nous

bénira, comme il a béni nos pères, ainsi que je vous le souhaite de tout cœur, avec la bénédiction de Monseigneur.

Cet ouvrage est le 47^e publié
Dans la collection *Littérature québécoise*
par la Bibliothèque électronique du Québec.

La Bibliothèque électronique du Québec
est la propriété exclusive de
Jean-Yves Dupuis.